

Ce document a pour objectif de présenter le cadre de l'épreuve orale de Mathématiques du **Concours Commun INP de la filière MP et de la filière MPI**. Les candidats MP et MPI doivent prendre connaissance des modalités de l'interrogation afin de se préparer dans les meilleures conditions à cette épreuve.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

L'épreuve de mathématiques du CCINP filière MP et filière MPI se déroule de la manière suivante :

- entre 25 et 30 minutes consacrées à l'installation du candidat, aux formalités de début d'épreuve et à la préparation sur table ;
- entre 25 et 30 minutes consacrées au passage à l'oral et aux formalités de fin d'épreuve (récupération de la feuille de passage signée par l'examineur et des effets personnels, récupération du sujet et des brouillons par l'examineur...).

Dès son entrée dans la salle, un sujet est proposé au candidat.

Ce sujet est constitué de deux exercices :

- un exercice sur 8 points issu de la banque publique (disponible sur ce site),
- un exercice sur 12 points propre à chaque examinateur.

Les deux exercices proposés portent sur des domaines différents du programme en vigueur (programme de 2021 et 2022).

Remarques importantes :

- les calculatrices sont interdites pendant toute la durée de l'épreuve ;
- le candidat pourra commencer sa présentation orale par l'exercice de son choix mais sera interrogé sur les deux exercices ;
- les questions de cours sont fréquentes dans la banque.

Consignes et conseils :

- tout théorème utilisé ne figurant pas explicitement au programme sera énoncé correctement et démontré ;
- sur une question non traitée, ne pas hésiter à faire part de sa démarche à l'examineur même si elle n'a pas abouti.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Sont pris en compte dans l'évaluation les critères suivants :

- la maîtrise des définitions et théorèmes du programme,
- les capacités techniques et calculatoires,
- les prises d'initiatives durant l'épreuve et le degré d'autonomie,
- la pertinence de la réflexion,
- la justesse et la clarté des réponses,
- la rigueur du raisonnement,
- la réactivité aux éventuels conseils et indications de l'examineur,
- la qualité de la prestation orale et la bonne utilisation du vocabulaire mathématique.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous référer au rapport de l'oral de mathématiques de la session 2024 (sur ce site).